



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

PB

Date de l'annonce publique de la séance:
04.06.2015

Date de la convocation des conseillers :
04.06.2015

point de l'ordre du jour no:
12

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 12 juin 2015

Présents: Spautz, bourgmestre, Kox, Tonnar, Hinterscheid, Codello, échevins, Maroldt, Knaff, Hildgen, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Bofferding, Hansen, Freis, Mischo, Biltgen, Kersch, Majerus, conseillers

Espen, secrétaire général

Absents: Bernard, conseiller

Le Conseil Communal;

Objet: Relevé et rôle supplétif de l'impôt foncier pour l'exercice 2014

Vu le relevé et rôle supplétif de l'impôt foncier pour l'exercice 2014 au montant de € 2.864,60;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi;

**d é c i d e
à l'unanimité**

d'approuver le relevé et rôle supplétif de l'impôt foncier précité relatif à l'exercice 2014.

En séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 25.06.2015

Pour expédition conforme,

Le secrétaire général

La bourgmestre,